

Programme de formation

Prévention des risques usines de liants et d'enrobés

Dangers et analyse de risques - les fondamentaux

2 jours

CETTE FORMATION REpond AUX OBJECTIFS SUIVANTS

❑ Population concernée

Ce stage s'adresse à l'ensemble des salariés suivants :

- ✓ Les opérateurs et manipulateurs,
- ✓ Les chefs d'usines de liants et d'enrobés
- ✓ Les personnes responsables concernés par la sécurité des opérations (Technique, Matériel, ...)

❑ Objectifs généraux

- ✓ Comprendre l'ensemble des enjeux individuels et sociétaux liés au volet Santé Sécurité des activités exercées,
- ✓ Développer sa connaissance :
 - des principaux dangers dans les usines de fabrication de liants routiers ou d'enrobés,
 - des mesures de prévention / protection
- ✓ Acquérir ou développer la notion d'analyse de risque pour les identifier et les maîtriser par le biais de règles et consignes,
- ✓ Renforcer son intérêt pour une implication personnelle dans le respect des règles et consignes.

❑ Objectifs spécifiques :

A l'issue de ce stage, on aura en particulier traité les thèmes suivants :

- ✓ Les produits hydrocarbonés : Fiches de données Sécurité, mode de chauffage
- ✓ L'inflammabilité et l'explosivité,
- ✓ Les énergies et la consignation/déconsignation,
- ✓ Les espaces clos,
- ✓ Les autres dangers majeurs (Circulation d'engins, hauteur, ...)
- ✓ Le retour d'expérience après accidents
- ✓ L'analyse de risques liés à des opérations courantes

❑ Déroulement pédagogique

Ce stage fait appel à une pédagogie active demandant la participation de chacun. Des illustrations photos et vidéos seront utilisées. Il sera largement fait appel au travail en sous-groupes.

- ✓ D'abord comprendre comment arrivent les accidents :
 - Le rôle de l'organisation, des procédures, du comportement.
- ✓ Ensuite, acquérir l'outil d'analyse de risques :
 - Les principaux dangers
 - La méthode d'analyse
- ✓ Enfin, utiliser cet outil sur des cas concrets choisis par les intéressés tout en apportant au fur et à mesure les réponses et compléments de connaissance nécessaires.

❑ Modalités pratiques

La formation intervient sur une durée de 16heures / 2 jours répartis idéalement ainsi

- ✓ du lundi à 13h30 au mercredi 12h30

Lundi	Sujets traités
13h30	* Accueil / organisation / déroulement du stage * Auto-bilan * Objectifs / Attentes des stagiaires * Enjeux de la Santé et Sécurité pour l'Entreprise, pour l'Individu * Définitions : Danger, risque, accident, conséquence, probabilité, gravité * Notion de série causale / Prépondérance du facteur humain * Les règles pour pallier aux erreurs d'évaluation du risque * L'effet « iceberg » / notion d'écart par rapport au référentiel * Les outils de la prévention * La Démarche de prévention et le besoin de Règles
17h30	

Mardi matin	Sujets traités
08h30	* L'analyse de risque : Principe et Méthode * Application sur des exemples concrets de tâches élémentaires, choisis par les participants : Travail en sous-groupes * Réalisation de fiches " mini-requis"
12h30	

Mardi après-midi	Sujets traités
13h30	* Les Facteurs de risques liés aux produits : épidémiologie, explosivité, Inflammabilité * Les Fiches de données de Sécurité * Le chauffage des produits * Les travaux en espace confinés * La consignation Déconsignation * La gestion des travaux : Permis et Plan de prévention * Rex sur accidents
17h30	

Mercredi matin	Sujets traités
8h30	* Les travaux en espace confinés * La consignation / déconsignation * Les autres risques classiques : déplacements, manutention, levage, électricité, bruit, travaux en hauteur, * Rex sur accidents * La gestion des travaux : Permis et Plan de prévention (présentation rapide) * Les différents types de permis
12h30	* Application à des cas de travaux simples * Correction de l'auto-bilan * Questions réponses * Bilan Fin de stage

Moyens et supports pédagogiques

Une salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau de papier.
Animation interactive par des exercices en salle sur photos et vidéos.

Modalités de suivi de l'exécution du stage et d'appréciation des résultats

La validation des acquis se fait avec le formateur. Aussi, le bilan individuel est-il réalisé en fin de session.
Dss+ fournira un livret en fin de session et une fiche de présence détaillée. Une évaluation sera réalisée en fin de session.
Dss+ fournira les supports écrits nécessaires au déroulement de la formation.

Profil du formateur

Les intervenants dss+ sont issus d'industries très diverses, il s'agit de cadres expérimentés ayant exercé des fonctions de Direction et/ou d'animation de la fonction Sécurité.
Le formateur dss+ a une expérience en tant que formateur de formateurs.

Propriété intellectuelle

Le client reconnaît la propriété littéraire et artistique de dss+ sur le programme et l'originalité de l'ensemble des documents produits, présentés et/ou communiqués à l'occasion de la formation. L'ensemble des documents remis par dss+ (convention, offre, livrets, documents pédagogiques, etc....) reste la propriété de dss+.

En conséquence, le client s'interdit de diffuser ou permettre la diffusion de tout ou partie de ces éléments, par quelque système et sous quelque forme que ce soit.

Il s'interdit également d'assurer ou de faire assurer des représentations de tout ou partie des documents à des tiers à la présente convention, notamment à des fins commerciales.

De la même façon, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction, même partielle, de l'ensemble des supports de formation qui demeurent la propriété de dss+, sans autorisation préalable de sa part.

La violation de ces dispositions pourra entraîner, outre la réparation du préjudice subi par dss+, l'interdiction sous astreinte de poursuivre ces agissements.

De même, le contenu des supports de formation reste la propriété de dss+. Les supports remis aux stagiaires ne pourront être communiqués à un quelconque tiers. Toute copie même partielle des documents est strictement interdite.

Dss+ est également soumis aux plus strictes règles de confidentialité quant aux documents qui pourraient lui être remis par le client pour la préparation de son intervention, et quant aux informations recueillies lors de celle-ci. Les documents transmis par le client resteront sa propriété.